

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUIN 2022

24/06/2022 - 50

Date de la convocation : 17 Juin 2022. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 55. Pouvoirs : 14

Le Vendredi 24 Juin 2022 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Salle Europe 1 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président, avec pour Secrétaire de séance M. François GUIFFARD.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Frédéric CHEREAU, Mme Agnès DUPUIS, M. Mohamed KHERAKI, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, M. Yvon SIPIETER, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, M. Xavier THIERRY, Mme Chantal RYBAK, M. Thibaut FRANCOIS, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, M. Patrick MERCIER, M. Karim BACHIRI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Mme Nadine MORTELETTE (pouvoir à Mme Edith BOUREL), M. Claude HEGO (pouvoir à Mme Marylise FENAIN), Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), Mme Jamila MEKKI (pouvoir à M. Hocine MAZY), Mme Nathalie APERS (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), M. Lionel BLASSEL (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), M. Francis FUSTIN (pouvoir à M. Raphaël AIX), M. David WESMAEL (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Marie-Josée DELATTRE (pouvoir à Mme Stéphanie CARAMOUR), Mme Joselyne GEMZA (pouvoir à M. Dimitri WIDIEZ), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Didier CARREZ), Mme Jocelyne CHARLET (pouvoir à M. Bruno VANDEVILLE), M. Jacques MICHON (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), Mme Coline CRAEYE (pouvoir à M. Xavier THIERRY).

EXCUSÉS :

M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Estelle MOUY,

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur pôle Pilotage et Solidarités, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, Mme Claire GOLSE, Directrice Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Sandrine DANSETTE, Directrice du Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, M. Aurélien BEHAGUE, Directeur Cycle de l'Eau, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, Mme Daisy VINCENT, Directrice pôle Aménagement, M. Pascal DHAUSSY, pour le Service Technologies Information.

18 – Questions diverses

18.6 – Opération « journée solidaire dans le Douaisis » - Gratuité d'accès au musée parc Arkéos, à Loisiparc et au boulodrome

Douaisis Tourisme souhaite organiser, pour sa deuxième édition, l'opération « Journée solidaire dans le Douaisis ».

Cette opération consiste à proposer aux habitants de DOUAISIS AGGLO qui ne peuvent pas partir en vacances, de découvrir l'offre culturelle et de loisirs du territoire, en leur accordant une journée de visite (incluant le transport) au musée parc archéologique Arkéos, au beffroi de Douai, à Loisiparc et/ou au Boulodrome du Douaisis moyennant une participation d'1 € symbolique par participant.

Des ramassages en bus sur différents sites du territoire seront prévus pour faciliter l'accès des publics ciblés en partenariat avec les mairies.

Cette opération sera organisée le mardi ou le mercredi sur une période s'étalant du 19 juillet au 17 août 2022.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau, le principe de la gratuité d'accès à Loisiparc, au Boulodrome du Douaisis et au musée parc Arkéos à toutes les personnes qui participeront à cette opération.

Douaisis Tourisme sera chargé

- de l'encaissement de la participation et devra communiquer à Loisiparc et à Arkéos, pour chaque jour le nombre de participants.
- de fournir aux participants un titre d'accès à présenter à l'entrée des équipements.

En outre Douaisis Tourisme sera responsable de l'encadrement des personnes, et assurera les visites guidées correspondantes.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le Président de DOUAISIS AGGLO certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

Affiché le

30/06/2022

Réceptionné en sous-préfecture le

30/06/2022

Identifiant de télétransmission

059-200044618-20220624-24-06-2022-50-DE

LE PRESIDENT,



Christian POIRET